



**MINISTERE
DE LA SANTE,
En charge de la prévention**

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé - Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le Ministre de santé en charge de la prévention et par délégation la Directrice de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Prestations de prises en charge des patients hospitalisés dans les lits de soins de suite, rééducation et réadaptation fonctionnelle (SSR) des hôpitaux périphériques de la Direction de la santé

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Prestations de service d'un ensemble de professionnel pour la prise en charge des patients

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Polynésie Française

5° Durée : Le marché est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter du 01 mai 2023 ou de la date de la notification du marché au titulaire si celle-ci est postérieure. Il est reconductible trois (3) fois pour une durée de douze (12) mois chacune.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III- FORME DU MARCHE

Le marché est un marché fractionné mono-attributaire à bons de commande avec un maximum annuel par lot.

IV- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS

Ce marché est divisé en trois (3) lots :

- Lot n°1 : Prise en charge des patients dans les lits SSR de l'hôpital de Taravao à Tahiti;
- Lot n°2 : Prise en charge des patients dans les lits SSR de l'hôpital d'Uturoa à Raiatea ;
- Lot n°3 : Prise en charge des patients dans les lits SSR de l'hôpital Louis-Rollin de Taiohae à Nuku Hiva ;

V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article LP 322-1.

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet

VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le 10 mars 2023 à 12 heures.

X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Direction de la santé - Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00, mail : pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis :

Direction de la Santé
Bureau du budget, des finances et du patrimoine
Avenue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa
(Musée de la Perle) 2ème étage

XIII – DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Envoi le 01/02/2023

Publication le Vendredi 30 décembre 2022

Publication sur les supports suivants :

- [Site du Journal Officiel de la Polynésie française](#)
- [Site de la Direction de la santé](#)